

DES SOLUTIONS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE VOTRE EXPLOITATION

Sommaire

Productions végétales

CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO : P. 2
obligatoire avant le 31 décembre,
n'attendez plus, prenez vite rendez-vous !

Elevage

COUPROD : P. 2
un accompagnement indispensable pour
adapter vos charges à votre productivité

Energie

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : P. 3
vers l'autonomie en trois temps

Climat

CLIMAT-CULTEUR : P. 3
devenez acteur de la transition en boostant
des pratiques qui sont bonnes pour le climat

Stratégie d'entreprise

TRANSMISSION : P. 4
l'anticipation, un investissement payant

 ÉCOUTE

 PERFORMANCE

 PROXIMITÉ

 INNOVATION



agri'Phare

Edition 2023

Une expertise au service de la performance de votre exploitation

Adaptation au changement climatique, souveraineté alimentaire, défi énergétique (autonomie et/ou production), maîtrise des coûts de production... nos exploitations se trouvent au cœur d'enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qui impactent directement nos pratiques et interrogent nos capacités d'adaptation.

1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié de France, les Chambres d'agriculture mobilisent leurs équipes pour vous accompagner vers toujours plus de performance et de résilience.

Fort de notre proximité, de notre expertise et de notre indépendance, nous nous tenons à votre écoute pour répondre à vos besoins de conseil individuel, de formation ou d'appui collectif.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE, au plus près des agriculteurs et agricultrices

+ de **750**
collaborateurs répartis
sur **25** antennes
de proximité

1 laboratoire
d'analyses LARCA

Membre des **6** réseaux
d'expérimentation
nationaux avec **5** fermes
expérimentales sur le territoire

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE accompagne au quotidien les agriculteurs et agricultrices de la région dans toutes leurs démarches

1 900
porteurs de
projets reçus
au Point
Accueil
Installation

500
cédants
reçus au
Point
Accueil
Transmission

180
groupes
d'échanges

10 300
exploitants,
salariés
formés/an

2 900
déclarations
PAC

Leader en
conseil des
5 200
irrigants

330
permis de
construire
réalisés

4 000
agriculteurs
suivis avec


3 200
plans
prévisionnels
de fumure

200
dossiers
Installation
Classée
Protection de
l'Environnement

1 800
agriculteurs
suivis en groupe
d'échanges

Productions végétales



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO : obligatoire avant le 31 décembre 2023, n'attendez plus, prenez vite rendez-vous !



AVIS D'EXPERT

Adeline CHASTRUSSE
Responsable du pôle grandes cultures et écofito

“ Le CSP, c'est avant tout un temps d'échanges pour prendre de la hauteur et réfléchir à ses pratiques ”



50
groupes accompagnés sur l'agronomie et la protection des cultures

65
sessions collectives CSP déjà réalisées

650
CSP déjà effectués

Afin de pouvoir continuer à utiliser des produits phytosanitaires, depuis la loi EGALIM, il est obligatoire de réaliser un Conseil Stratégique Phytosanitaire. Tous les agriculteurs (à l'exception des bio, en conversion bio, HVE de niveau 3) doivent réaliser 2 CSP en 5 ans, espacés de 3 ans maximum. Les exploitations en grandes cultures ayant des SAU inférieures à 10 ha et les exploitations en cultures spécialisées ayant des SAU inférieures à 2 ha n'ont qu'un seul CSP à réaliser. Le premier doit être fait avant le 31 décembre 2023.

Au-delà de la réglementation, nous tenons à rendre le CSP utile à la performance économique et à la durabilité de votre production.

Le CSP permet aussi de répondre aux obligations réglementaires et d'utiliser des produits phytosanitaires en renouvelant son certiphyto.

Réaliser son CSP avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : quelles sont les étapes ?

- nous réalisons d'abord un diagnostic à partir d'indicateurs technico-environnementaux et de caractéristiques de l'exploitation,
- nous engageons avec vous une réflexion sur votre système de cultures,
- nous établissons des leviers et plans d'actions sur mesure qui mixent performance technique et efficacité environnementale. Nous proposons notamment des solutions pour réduire l'usage des produits phytos sur l'exploitation.

 **Renseignements et réservation de votre rendez-vous : 02 53 57 18 31**



Franck MAREK,
55ha de céréales, éleveur bovins

« J'ai trouvé le CSP très utile pour la réduction des phytos avec un potentiel gain économique sur la non-utilisation de certains. Je suis satisfait du CSP avec la Chambre d'agriculture. Il permet de faire une mise au point sur l'utilisation de certains produits. On se remet en question, chose que nous n'aurions pas fait sans cette obligation ».

 **En individuel**

Un conseiller dédié se déplace sur votre exploitation pendant une demi-journée. Profitez d'une personnalisation du conseil.

 **Accompagnement en collectif**

Rendez-vous sur l'un de nos sites pendant une journée entière avec d'autres agriculteurs. Partagez vos pratiques avec les autres. Le conseiller vous rappelle pour finaliser en individuel votre plan d'actions (pré-requis indispensable : être à l'aise avec l'informatique).



Pour aller plus loin :



Elevage



COUPROD : un accompagnement indispensable pour adapter vos charges à votre productivité



AVIS D'EXPERT

Romain GUIBERT
Responsable d'équipe pôle bovins

“ Optimisez votre atelier et gagnez en rentabilité ”



- la marge et la rentabilité d'un atelier passent avant tout par l'efficacité des postes de charges,
- réduire son coût de production c'est à la fois gagner de l'argent, réduire son impact carbone et s'adapter aux contraintes dues à l'évolution du climat,
- 70 % des éleveurs améliorent leur revenu grâce à la maîtrise des charges.

L'année 2022 a bouleversé les équilibres économiques des exploitations d'élevages. Nous sommes entrés dans un contexte de charges et de produits inédits précipités par des événements conjoncturels. Mais il devient illusoire de penser que ce soit passager et cette situation est probablement à la fois pérenne et mouvante. Raréfaction des ressources et raréfaction des éleveurs créent des tensions tant sur les cours des denrées agricoles produites que sur les approvisionnements des élevages.

Dans cet environnement, le chef d'exploitation doit avoir les bons indicateurs pour ne pas conduire son entreprise dans un équilibre produit/charge défavorable. L'analyse du coût de production et du prix de revient est cruciale. Grâce au logiciel COUPROD, la traduction des éléments comptables et techniques permet d'établir un diagnostic précis et de bâtir selon les objectifs propres à chaque exploitation un plan d'actions fondé sur le revenu et pas seulement sur l'efficacité économique d'un atelier. En effet, la construction par brique du coût de production et l'inclusion des charges de structure et des coûts de main-d'œuvre donnent une approche globale qui permet de positionner ses coûts par rapport à son marché.

Calculer son coût de production, en individuel avec un conseiller ou au sein d'un collectif, permet de se comparer avec des références proches de son système et donc de trouver, dans l'échange, des solutions adaptées ou adaptables à son exploitation.

 **Renseignements et réservation de votre rendez-vous : 02 43 29 24 30**



- 🔄 renforcez la viabilité et la pérennité de votre activité,
- 🔄 apportez de la cohérence à votre système en visant les points de progrès établis par votre plan d'actions, afin de gagner en rentabilité et autonomie,
- 🔄 partez d'une traduction des données comptables pour identifier les leviers d'action et les compartiments à travailler,
- 🔄 bénéficiez d'une analyse globale technico-économique de votre atelier.

 **Nos éleveurs témoignent :**

« Le calcul de mon prix de revient de production m'a permis de détecter des dépenses inutiles que ne faisaient pas les autres éleveurs du groupe ».

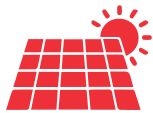
« Le prix de la viande n'a jamais été aussi haut, mais les charges aussi. Sans une bonne vision des coûts en cette période de flambée des prix, on peut vite se retrouver en gros déficit ».



Pour aller plus loin :



Energie



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : vers l'autonomie en trois temps



AVIS D'EXPERT

Cécile HUBERT
Consultante énergie

“ La sobriété énergétique passe par la maîtrise des consommations et l'autonomie énergétique ”



Prenons l'exemple du froid sur une ferme laitière : pour conserver le lait aux conditions sanitaires recommandées, il faut en extraire des calories (passage de 35 à 3°C). Pour refroidir 600 000 L de lait par an, on en extrait l'équivalent de 23 000 kWh (soit près de 3 500 €/an pour une électricité à 0,15€/kWh) ; certes environ 12 000 kWh d'électricité auront été consommés pour le tank, mais le solde reste plus que positif.

Maîtriser

L'un des fondamentaux de la sobriété énergétique est d'ajuster au mieux vos consommations à vos besoins. Outre une logique d'optimisation ou encore de récupération et de valorisation de calories disponibles, l'efficacité énergétique de l'exploitation passe par un ajustement des consommations aux besoins de production. Une phase d'analyse de vos factures et de vos pratiques est donc incontournable afin d'établir la stratégie énergétique la plus appropriée.

Substituer

Le principe est de couvrir tout ou partie de vos besoins énergétiques avec les ressources disponibles sur l'exploitation. Différentes possibilités sont alors mises à l'étude :

- produire votre propre électricité avec les panneaux solaires photovoltaïques de votre exploitation,
- bénéficier de votre propre chaleur : utilisation du bois issus de vos haies ou recours à des panneaux solaires thermiques ou production de chaleur issue d'une cogénération (production de biogaz à partir d'effluents et autres sous-produits végétaux).

Produire

Les énergies renouvelables peuvent également être un levier de diversification des exploitations agricoles. En effet, disposant de ressources énergétiques, de nouveaux ateliers de production, cette fois d'énergie directe, peuvent être envisagés. Au-delà de conforter les outils de production, cette alternative permet de répondre au double défi de la relocalisation de nos énergies et de la réduction de l'impact climatique de nos filières.



Une équipe de 7 conseillers énergie accompagne les exploitations et les territoires vers ce combo gagnant : réalisation d'analyses de factures et de consommation énergétique, plan d'actions stratégique, études de faisabilité technico-économique, assistance à maîtrise d'ouvrage...



Service énergie et économie circulaire : 02 53 46 60 12



Pour aller plus Loin :



Climat



CLIMAT-CULTEUR : devenez acteur de la transition en boostant des pratiques qui sont bonnes pour le climat



AVIS D'EXPERT

Sarah COLOMBIÉ
Consultante innovation
climat - environnement

“ Le parcours Climat-culteur permet d'analyser et de prioriser ses leviers d'action pour mieux lutter contre le changement climatique ”



Testez votre système d'exploitation et identifiez des actions bas carbone à mettre en œuvre.



Devenir Climat-culteur, c'est d'abord penser au devenir de votre exploitation. Enjeu : réfléchir aux leviers d'adaptation, à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et au stockage du carbone pour booster votre performance économique et environnementale.

Réduire son empreinte carbone

La mesure de l'empreinte carbone via un diagnostic spécifique pour chaque filière débouche sur un plan d'actions avec plusieurs leviers d'atténuation et de stockage possibles. Vous augmentez ainsi la rentabilité de votre exploitation.

S'adapter au changement climatique

L'ajustement des méthodes de production, le choix des espèces cultivées, une approche globale à l'échelle du système d'exploitation sont autant de pistes pour agir et devenir plus résilient.

Stocker du carbone

Le stockage du carbone à travers la plantation de haies, la mise en place de couverts végétaux, l'agroforesterie intra-parcellaire, l'agriculture de conservation... augmentent la teneur en matière organique du sol et améliorent sa fertilité.

Réduire ses émissions de gaz à effet de serre

La production d'énergies renouvelables, les économies d'énergie, la valorisation des effluents d'élevage, la gestion optimisée du troupeau, les choix agronomiques... sont autant de solutions que les agriculteurs peuvent mettre en place pour limiter l'émission des gaz à effet de serre.



Le parcours Climat-culteur s'adresse à toutes les filières de productions végétales et animales et intègre une approche énergie et agroforesterie-haies. C'est une démarche de progrès bas carbone pour réduire son empreinte carbone grâce à des leviers d'actions pratiques. Les actions mises en place peuvent faire l'objet d'un financement comme les crédits carbone ou les paiements pour services environnementaux.



Mélanie LOUBAUD-BERSON, chargée de mission climat : 02 41 96 77 64



Pour aller plus Loin :



Stratégie d'entreprise



TRANSMISSION : l'anticipation, un investissement payant



AVIS D'EXPERT

Xavier ANQUETIL
Conseiller transmission

“ La cession de votre exploitation doit être réfléchie 10 ans à l'avance ”



Vous cherchez un associé ?

Nous sommes à vos côtés pour réfléchir à la dimension "relations humaines" et "organisation du travail" de votre structure : audit de fonctionnement, projet commun, coaching...

Comme toutes les décisions importantes de la vie de votre exploitation, la transmission doit être conduite selon une stratégie mûrement réfléchie. Objectif : proposer aux porteurs de projet un outil attractif et correspondant à leurs attentes.

Pour cela, plusieurs paramètres entrent en jeu : humains, économiques, environnementaux, fonciers, juridiques...

Ainsi, vous devez les intégrer à votre réflexion et envisager les différents scénarios possibles selon un double questionnement :

- comment préparer progressivement ma transmission ?
- quelle orientation donner à mon outil pour qu'il soit transmissible et réponde aux attentes des candidats à l'installation (réinvestissement ? évolution du système ?). Si les systèmes spécialisés restent recherchés, les demandes couvrent aujourd'hui un plus large spectre : circuits courts, agriculture biologique, systèmes moins lourds en capitaux... Dans tous les cas, il est nécessaire de maîtriser la cohérence entre 3 composantes fondamentales : le foncier, les bâtiments et une production d'avenir.

Pour trouver le bon équilibre, la Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement sur mesure, allant du conseil stratégique jusqu'à la recherche de candidats à la reprise, en passant par l'estimation des bâtiments et de la valeur économique. Si votre repreneur est connu (enfant ou tiers), nos conseillers vous apportent également leur expertise pour réussir son installation dans les meilleures conditions.



Anticiper et agir pour réussir la transmission de votre exploitation

Vous souhaitez céder votre exploitation ?
Vous recherchez un associé ?

Le Point Accueil Transmission de votre département répond à toutes vos questions :

- ☞ rendez-vous gratuit et confidentiel, sans engagement,
- ☞ diagnostic de votre situation au regard de la transmission avec un conseiller spécialisé et indépendant,
- ☞ information sur les démarches, aides et outils.

Et si nous en parlions ? Retrouvons-nous au Point Accueil Transmission, pour un entretien gratuit, confidentiel et sans engagement (encadré). Cette étape de votre vie professionnelle est déterminante : donnez-vous les moyens de la réussir.



Rendez-vous gratuit au Point Accueil Transmission : 02 53 57 18 35



Pour aller plus loin :

PRO et PROCHE de VOUS, nos 25 territoires



Loire Atlantique

- ☞ Centre-Atlantique
02 53 46 62 86
centreatlantique@pl.chambagri.fr
- ☞ Ouest-Atlantique
02 53 46 62 84
ouestatlantique@pl.chambagri.fr
- ☞ Pays d'Ancenis
02 53 46 62 81
paysdancenis@pl.chambagri.fr

- ☞ Pays de Retz
02 53 46 62 85
paysderetz@pl.chambagri.fr
- ☞ Pays du Castelbriantais/Redon
02 53 46 62 82
castelbriantaisredon@pl.chambagri.fr
- ☞ Vignoble nantais
02 53 46 60 05
vignoblenantais@pl.chambagri.fr

Maine et Loire

- ☞ Angers-Confluences
02 41 96 75 71
angersconfluences@pl.chambagri.fr
- ☞ Baugeois-Vallée
02 41 96 76 50
baugeois-vallee@pl.chambagri.fr
- ☞ Layon-Saumurois
02 41 96 75 20
layon-saumurois@pl.chambagri.fr
- ☞ Mauges
02 41 96 77 00
mauges@pl.chambagri.fr
- ☞ Segréen
02 41 96 76 20
segreen@pl.chambagri.fr

Mayenne

- ☞ Territoire des Coëvrons
02 43 67 36 55
coevrons@pl.chambagri.fr
- ☞ Territoire Laval-Loiron
02 43 67 37 14
laval-loiron@pl.chambagri.fr
- ☞ Territoire Mayenne Nord-Est
02 43 67 38 75
nord-est-mayenne@pl.chambagri.fr
- ☞ Territoire Mayenne Nord-Ouest
02 43 67 36 67
nord-ouest-mayenne@pl.chambagri.fr
- ☞ Territoire Sud
02 43 67 38 75
sud-mayenne@pl.chambagri.fr

Sarthe

- ☞ Nord-Sarthe
02 43 39 62 10
nordsarthe@pl.chambagri.fr
- ☞ Perche
02 43 39 62 00
perche@pl.chambagri.fr
- ☞ Vallée-de-la-Sarthe/Le Mans Métropole
02 43 39 62 15
valleedelasarthe@pl.chambagri.fr
- ☞ Vallée-du-Loir
02 43 39 61 90
valleeduloir@pl.chambagri.fr

Vendée

- ☞ Vendée-Centre
02 51 36 81 61
vendeecentre@pl.chambagri.fr
- ☞ Vendée-Est
02 51 36 84 56
vendeeest@pl.chambagri.fr
- ☞ Vendée-Nord
02 51 36 83 20
vendeenord@pl.chambagri.fr
- ☞ Vendée-Ouest
02 51 36 84 76
vendeeouest@pl.chambagri.fr
- ☞ Vendée-Sud
02 51 36 81 56
vendeesud@pl.chambagri.fr

Une équipe de proximité au service de la performance de votre entreprise

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Vitalité de l'agriculture – Solutions innovantes – Accompagnement personnalisé – Equipes pluridisciplinaires expertes
Services créateurs de valeur – Relation durable et de confiance



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

LARCA
Laboratoire d'analyses et de recherche

Réalisez des analyses pour améliorer votre performance technique & économique

Le Laboratoire LARCA développe une gamme complète d'analyses pour vos productions animales et végétales : terres, effluents, fourrages...

☎ 02 43 28 65 86
larca@pl.chambagri.fr

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr

